



# Groupe d'experts national sur la formation en gestion des données de recherche – mandat

Approuvé en janvier 2021

## Raison d'être

Le groupe d'experts national sur la formation en gestion des données de recherche (GDR) est un effort conjoint de l'écosystème canadien de la GDR sous la houlette de l'Alliance. Le groupe poursuit le travail entrepris par le groupe d'experts national sur la formation du réseau Portage et le groupe de travail national canadien sur la formation en GDR pour concevoir et offrir des possibilités de formation aux diverses parties prenantes de la GDR au pays, comme les chercheuses et chercheurs, les bibliothécaires et les professionnels des données, les responsables et administrateurs des politiques universitaires et collégiaux, ainsi que les partenaires des services et infrastructures de gestion des données. Le travail du groupe d'experts national sur la formation permettra de rendre la recherche et les données les plus ouvertes possibles au pays en donnant les moyens aux chercheuses et chercheurs de mettre en œuvre des pratiques exemplaires de GDR, en appuyant la croissance de l'expertise en GDR et en veillant à ce que les besoins de formation en GDR actuels et futurs soient ciblés et comblés. Le travail du groupe d'experts national sur la formation assurera également que la *Politique des trois organismes sur la GDR* et les pratiques exemplaires associées seront prises en considération lors de la création de matériel de formation. Les résultats du groupe d'experts national sur la formation seront bilingues et accessibles, et tiendront compte des besoins et des pratiques propres à chaque domaine et discipline de recherche afin de répondre aux besoins des communautés de parties prenantes au Canada.



## Objectifs

1. Orienter la création et la mise en œuvre en continu de stratégies et de plans de formation sur les données et le calcul en appui aux objectifs stratégiques de l'Alliance.
2. Guider la conception et la prestation de formations sur la GDR aux publics cibles, comme les chercheuses et chercheurs établis, les chercheuses et chercheurs en début de carrière, les diplômés, le personnel de soutien à la recherche, les responsables des politiques de recherche, ainsi que les éducatrices et éducateurs. Ces personnes peuvent provenir de tout établissement qui mène des recherches, comme les universités, les collèges et les hôpitaux de recherche.
3. Organiser les groupes de travail de manière à traiter de domaines précis et de questions de formation au sein du cycle de vie des données de recherche, comme les besoins particuliers à un domaine ou à une discipline, la création du matériel, la livraison du contenu, l'évaluation.
4. Assurer la liaison avec d'autres groupes d'experts et parties prenantes qui appuient les pratiques exemplaires de GDR au pays pour veiller à la conception et la mise sur pied appropriées de formations pour tout public.
5. Assurer la liaison avec les organismes d'encadrement de la formation en calcul informatique de pointe (CIP) et sur les logiciels de recherche pour déterminer les domaines possibles de collaboration et s'assurer que l'offre de formation sur l'infrastructure de recherche numérique est efficace, harmonisée et de haute qualité.
6. Assurer la liaison avec la communauté internationale pour la création et la mise en œuvre de pratiques exemplaires dans la formation sur la GDR.
7. Assurer la liaison et se coordonner avec l'Alliance sur les possibilités et les événements entourant les infrastructures (p. ex. les logiciels, les plateformes) nécessaires à l'appui de la formation sur la GDR en contexte canadien qui pourraient nécessiter un financement.



## Membres

Le groupe se compose de :

1. 2 à 4 chercheuses ou chercheurs représentants, dont des étudiantes ou étudiants des cycles supérieurs.
2. 2 à 4 représentantes ou représentants du personnel de soutien en GDR (p. ex. bibliothécaires, professionnelles ou professionnels des données, professionnelles ou professionnels de soutien à la recherche, comités d'éthique de la recherche). Ces personnes devraient être issues à la fois des universités et des collèges, cégeps et écoles polytechniques.
3. 1 à 3 représentantes ou représentants d'organismes ou de fournisseurs de services de gestion des données (sans but lucratif ou commercial) au Canada (p. ex. Données de recherche Canada, le Réseau canadien de documentation pour la recherche [RCDR], le Comité pour les données scientifiques et technologiques [CODATA], la Research Data Alliance [RDA], et World Data System [WDS]).
4. 1 représentant ou représentante de la communauté canadienne de soutien au calcul informatique de pointe (CIP) (c.-à-d., de la Fédération Calcul Canada ou l'Alliance).
5. 1 représentant ou représentante de la communauté de soutien aux logiciels de recherche canadiens (c.-à-d. de l'Alliance ou d'un autre organisme).
6. 1 représentant ou représentante de chacun des trois organismes (CRSH, CRSNG, IRSC) (3 représentantes ou représentants au total).
7. 1 représentante ou représentant de la communauté canadienne de l'éthique de recherche.
8. La coordonnatrice ou le coordonnateur à la formation de gestion des données de l'Alliance (d'office)
9. La directrice ou le directeur de gestion des données de l'Alliance (d'office)

Les membres devront refléter la diversité du paysage linguistique et géographique des communautés canadiennes. Le groupe devra donc inclure notamment des chercheuses



et chercheurs autochtones, ainsi que des membres autochtones de la communauté de la GDR.

Vous trouverez sur le site Web de [l'Alliance de recherche numérique du Canada](#) une liste à jour des membres.

## Durée du mandat

Les membres devront remplir un mandat de deux ou trois ans (renouvelable) commençant au 1<sup>er</sup> janvier 2021, à moins d'en avoir convenu autrement.

## Fréquence des réunions

Chaque mois, avec possibilité de réunions supplémentaires selon les circonstances. Les groupes de travail établiront des horaires de réunion appropriés.

## Comptes-rendus des réunions

L'ordre du jour et les comptes-rendus seront déposés dans Google Documents ou un autre service de gestion de documents qui prend en charge le partage et la collaboration.

## Mode de fonctionnement

1. Une ou un membre du groupe prendra des notes à chaque réunion. Ce rôle sera attribué en rotation entre les membres.
2. Tous les membres sont invités à proposer des questions et des sujets d'intérêt comme points à l'ordre du jour (accompagnés des documents de référence et d'information nécessaires) pour examen et discussion.
3. D'autres expertes ou experts peuvent être invités à une réunion lorsque nécessaire.



4. Les membres doivent exprimer leurs opinions ouvertement et respectueusement.